

# LE FAIT DU JOUR

redaction@sonapresse.com

## Eau : le projet 100 forages sur l'ensemble du pays dans sa phase effective

**LA** phase 1 du projet impulsé par le président de la République, Ali Bongo Ondimba, concerne les provinces de l'Estuaire (14 forages), du Moyen-Ogooué (10), de la Ngounié (14), de la Nyanga (11) et de l'Ogooué-Maritime (12). La phase 2 prend en compte le Woleu-Ntem (7), l'Ogooué-Ivindo (9) le Haut-Ogooué (12) et l'Ogooué-Lolo (11).

Styve Claudel ONDO MINKO  
Libreville/Gabon

**L**ES habitants du Premier-Campement, dans le 1er arrondissement d'Akanda, et ceux d'Igoumie, dans le 2e arrondissement d'Owendo, seront les premiers bénéficiaires du projet d'implantation de 100 forages d'eau sur l'ensemble du territoire national impulsé par le président de la République. C'est pour lancer ce vaste programme au bénéfice des populations frappées par le stress hydrique que le ministre des Mines, Elvis Ossindji, et sa collègue déléguée à l'Énergie et aux Ressources hydrauliques, Sidonie Moussirou, étaient sur ces deux sites, jeudi 12 mai.

L'objectif de l'initiative du numéro un gabonais est de favoriser un meilleur accès à l'eau potable aux populations des 9 provinces du pays. Et cela, en cohérence avec le Plan d'accélération de la transformation (PAT), dont le but est, au demeurant, de créer un cadre de vie propice au développement des villes, leurs périphéries et les villages. Toute chose qui nécessite donc la mise à disposition des équipements de base auprès des populations.



La ministre déléguée Sidonie Moussirou procédant au lancement des opérations à Akanda.

Le patron du département des Mines a d'emblée rappelé que tout part du décret N°23/PR/MPGM du 22 janvier 2021 fixant les règles relatives à la contribution de l'activité au développement local en République gabonaise, pris par le président de la République. Une décision par le truchement de laquelle le numéro un gabonais a instruit le ministère des Mines, via la Société équatoriale des mines (SEM),

de tout mettre en œuvre avec l'appui technique du ministère de l'Énergie et des Ressources hydrauliques, pour traduire dans les faits le projet des 100 forages. **RESULTATS POSITIFS** • Aussi, au Premier-Campement, où les riverains se sont accoutumés à consommer l'eau des rivières – à défaut d'en acheter auprès des promoteurs ouest-africains –, le forage effectué par l'opérateur retenu à cet effet s'est soldé par des

résultats positifs. D'autant que les tubages, à savoir les moyens techniques permettant de creuser la terre, ont permis de faire jaillir le précieux liquide le jour même de la mise en branle de l'opération. À la grande satisfaction des autorités municipales et autres responsables politiques locaux présents.

Procédant au lancement officiel du chantier devant déboucher sur la réalisation d'un point d'eau

public au Premier-Campement, la ministre déléguée à l'Énergie et aux Ressources hydrauliques a souligné que cette action participe manifestement de la volonté du président Ali Bongo Ondimba d'être plus proche de ses compatriotes. Aussi, Sidonie Moussirou a-t-elle invité les populations d'Akanda "à faire bon usage de ce legs du chef de l'État".

Du côté d'Igoumie, où la délégation ministérielle s'est ensuite ébranlée, le projet est très bien accueilli par les habitants de cette partie du 2e arrondissement d'Owendo, pour lesquels l'eau potable constitue toujours une denrée rare. Au point que, selon la 2e adjointe maire, Antoinette Meba, "en initiant l'implantation d'une pompe au bénéfice des secteurs 1 et 2 du quartier Igoumie, le chef de l'État montre à quel point il accorde de l'intérêt à la vie des riverains. Intérêt qui se manifeste d'ailleurs par l'installation d'autres infrastructures de base".

Si la machinerie de l'entreprise adjudicataire n'avait pas encore atteint la nappe d'eau souterraine au moment de la descente des membres du gouvernement sur le site – comme c'était le cas au Premier-Campement –, l'administration porteuse du projet se veut toutefois rassurante quant à l'atteinte de l'objectif sur la zone préalablement prospectée. D'autant que, techniquement, un cabinet d'étude fait d'abord le choix de la zone à explorer. Ensuite, une équipe d'ingénieurs met en évidence la roche porteuse d'eau. Cette dernière est alors perforée par une logistique appropriée. À noter que la phase 1 du projet 100 forages concerne les provinces de l'Estuaire (14 forages), du Moyen-Ogooué (10), de la Ngounié (14), de la Nyanga (11) et de l'Ogooué-Maritime (12). La phase 2 prend, quant à elle, en compte le Woleu-Ntem (7), l'Ogooué-Ivindo (9) le Haut-Ogooué (12) et l'Ogooué-Lolo (11).

### Contrepoint

## Assurer le service après-vente

SCOM  
Libreville/Gabon

**N**OMBREUX sont ces chantiers livrés dans différents domaines, mais qui ont vite fait déchanter les bénéficiaires. Notamment à cause de ce que la logistique permettant de garantir un fonctionnement efficace et efficient des ouvrages n'a pas été bien pensée. Pour le cas d'espèce, plusieurs pompes hydrauliques se trouvent

aujourd'hui hors d'usage, parce que la maintenance était tout simplement le dernier des soucis des promoteurs.

Les 100 forages à réaliser sur toute l'étendue du territoire national risquent-ils de connaître ce triste sort ? À cette préoccupation, l'administration porteuse du projet assure de la mise en place d'un programme dénommé "Service après-vente". Celui-ci consistera en un suivi permanent de la part des ingénieurs mobi-

lisés exclusivement à cet effet. D'autant que ces derniers procéderont, avec le concours des experts du ministère de l'Énergie, spécifiquement à l'analyse régulière des eaux de forage et à la bonne utilisation des consommables permettant de rendre l'eau potable.

Sauf que ce service après-vente ne devrait pas être du seul ressort des ingénieurs et autres techniciens des ministères des Mines et de l'Énergie. Car il serait néces-

saire d'impliquer aussi certains riverains, particulièrement ceux établis dans les zones reculées, dans le système de maintenance. Ainsi, pour le simple nettoyage des outils d'une pompe hydraulique dans un hameau, les habitants ne seront plus contraints d'attendre l'arrivée – qui peut prendre beaucoup de temps – d'un agent dépêché depuis la ville.